



CALENDRIER

FLÈCHE POINTILLÉE

- ✓ **Date limite des inscriptions :**
31 décembre 2025
- ✓ **Sélections :**
22 janvier 2026
- ✓ **Positionnement :**
05 février 2026
- ✓ **Début de la formation en centre :**
05 mars 2026
- ✓ **Date de fin de formation en centre :**
06 novembre 2026



HORAIRES

De 9h-12h30 et de 13h30-17h



RYTHME

1 jeudi et vendredi par mois



LIEU

RESPIRE 27, Rue André BOULLE 41000 Blois



Programme et calendrier détaillés et dossier d'inscription disponibles sur notre site internet :
www.respire-formation.fr

Pour des informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter :
respirecentre@orange.fr ou au 06.86.74.07.71

NOUS TROUVER...



27, rue André Boulle, 41000 BLOIS



06.86.74.07.71



respirecentre@orange.fr



Respire

un réseau d'éducation

Le centre de formation et d'apprentissage

CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs

Ce certificat est à destination des animateurs titulaires d'une formation BPJEPS ou en cours qui souhaitent exercer les fonctions de direction d'un ACM

Blois 2026

RESPIRE est un réseau d'acteurs éducatifs et sociaux



POUR QUELS MÉTIERS ?

Directeur.ice d'ACM (Accueils Collectifs de Mineurs)

QUELS PRÉREQUIS ?

- Avoir 18 ans à l'entrée en formation
- Être titulaire du PSC1 ou titre équivalent
- Être admis en formation ou être titulaire d'une spécialité ou d'une mention du BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS
- Être capable de justifier d'une expérience d'animation de mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée totale de vingt-huit jours dans les cinq ans qui précèdent l'entrée en formation, au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

LES ÉPREUVES DE SÉLECTION

Celles-ci ne sont organisées que si il y a plus de candidats que de places disponibles. RESPIRE organise les épreuves d'admission en formation.

La sélection se déroule en 2 étapes :

- Une épreuve écrite de 30 min
- Un entretien de 20 min avec 2 évaluateurs

ORGANISATION DE LA FORMATION



de février 2026 à novembre 2026

structure

182 h

119 h

centre de formation

UN STAGE DE DIRECTION À RÉALISER

Vous devrez réaliser un stage de direction de 18 jours minimum, consécutifs ou non dans un ACM agréé. (inclus dans les 182h en structure)

CE QUE JE VAIS DÉVELOPPER

La formation diplômante valide les compétences clés nécessaires au métier de directeur d'un accueil collectif de mineurs à savoir :

- Organiser et évaluer des activités ;
- Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs ;
- Accueillir les publics enfants et adolescents;
- Accueillir, former et accompagner les membres d'une équipe d'animations.

COUT DE LA FORMATION :

1309 €

Suivant le statut du stagiaire, différentes prises en charge du coût de formation sont envisageables (Employeurs, Pôle Emploi, Dispositif Sésame, ...). Nous contacter pour plus d'informations.

PAROLES DE STAGIAIRES :

“

De la théorie, de la pratique... le tout dans une bonne ambiance et un bon esprit. Au delà des connaissances que cette formation a pu m'apporter, elle m'a également permis de faire un travail sur moi même et de me donner confiance en moi.

”

“

Les échanges avec les différents professionnels, les formateurs et les autres stagiaires m'ont permis de revoir ma façon de travailler et de voir l'animation sous un autre angle. C'est une formation qui change une vie. Elle est intense, elle demande beaucoup de temps et d'énergie.

”